



LA CNDP EN DATES CLÉS

1997

4 SEPTEMBRE 1997

Création de la CNDP et organisation du premier débat public (projet « Le Havre, Port 2000 »).

La CNDP se pose comme un « tiers garant » du débat, objectif et neutre.

1997- 2002 |

La CNDP organise 6 débats publics.

1995

2 FÉVRIER 1995

La loi relative à la protection de l'environnement, dite « loi Barnier » crée la **commission chargée d'organiser les débats publics** sur les projets ayant un impact significatif sur l'environnement.

25 JUIN 1998

Convention d'Aarhus sur **l'accès à l'information, la participation du public au processus décisionnel** et l'accès à la justice en matière d'environnement. La France, la Communauté européenne et une trentaine de pays la signent

2005

La Charte de l'environnement intègre le principe de participation dans la Constitution

Article 7, Charte de l'environnement : « Toute personne a le droit, dans les conditions et les limites définies par la loi, d'accéder aux informations relatives à l'environnement détenues par les autorités publiques et de participer à l'élaboration des décisions publiques ayant une incidence sur l'environnement. »

27 FÉVRIER 2002

Loi relative à la démocratie de proximité dite loi Vaillant Cette loi transforme la CNDP en **autorité administrative indépendante**. Elle agit au nom de l'État, mais ne reçoit ni ordre, ni instruction du gouvernement.

2002 - 2015 |

Un élargissement continu des compétences de la CNDP

12 JUILLET 2010

Loi d'**élargissement de la composition de la CNDP à 25 membres** et possibilité de désigner un -e garant-e à la demande du maître d'ouvrage. Elle impose notamment que le public soit informé des suites données au débat public.

3 AOÛT 2016

Ordonnance créant de nouveaux droits à la participation : les porteurs de projets de moindre importance peuvent volontairement saisir la CNDP afin qu'elle nomme une personne chargée de garantir la concertation.

2021
Refonte de l'identité de la CNDP

2022

BILAN DE 25 ANS D'EXISTENCE

En 25 ans, la CNDP a organisé 104 débats publics, garanti 360 concertations et assuré 47 missions de conseil ou d'appui.

L'essentiel de cette activité résulte des ordonnances de 2016 qui ont multiplié par 7 le nombre de dossiers soumis à la CNDP.

La CNDP a posé les principes qui sont aujourd'hui les fondements de la participation :

- **indépendance,**
- **neutralité,**
- **transparence,**
- **argumentation,**
- **égalité de traitement**
- **inclusion.**

La loi de 2002 élargit substantiellement les compétences de la CNDP et inscrit le principe de participation dans le code de l'environnement.

La CNDP se développe

Dans les années 90, le projet de TGV Méditerranée est découvert dans la presse par le grand public. Les riverains décident alors d'organiser eux-mêmes un débat pour discuter du projet. Ce premier débat public inspire fortement la création de la Commission nationale du débat public (CNDP).

En février 1995, la CNDP est créée. Elle fait en sorte d'organiser la participation du public le plus tôt possible sur de gros projets impactant l'environnement ou l'aménagement du territoire : des routes, des ports, des voies de chemins de fer etc. En 2002, la CNDP devient une autorité administrative indépendante, ce qui signifie qu'elle ne reçoit ni ordre, ni instruction du gouvernement.

De 1997 à 2016, la CNDP organise environ 240 débats avec le public.

En 2014, lors d'un affrontement sur le projet de lac de retenue de Sivens, un opposant trouve la mort. Cet événement incite les pouvoirs publics à repenser le dialogue autour de l'environnement : il faut que des projets, jugés de moindre envergure, mais qui peuvent être très conflictuels puissent être débattus avec le public très tôt lors de leur élaboration.

Une réforme en 2016 élargit le champ d'action de la CNDP : les porteurs de projets plus petits mais impactant l'environnement peuvent désormais volontairement saisir la CNDP. Pour des projets,

une association environnementale, des élus ou une pétition de citoyens peut, dans certains cas, demander l'organisation d'un débat.

La CNDP se dote de garants, qui sont des femmes et des hommes qui veillent au bon déroulement des débats avec le public. Ils représentent la CNDP sur le terrain et sont indépendants et neutres.

Depuis 2016, la CNDP est en plein développement : le volume d'activité de la CNDP a été multiplié par six. De 2017 à 2022, la CNDP a organisé environ 425 débats avec le public et traite de plus en plus des sujets qui concernent la transition énergétique.

Saisines de la CNDP

